



SYNDICAT DES
TECHNICIENS,
AGENTS DE MAÎTRISE,
CADRES

Déclaration CFE-CGC métiers de l'emploi DSI

DSI

La CFE-CGC Métiers de l'Emploi prend acte du projet de réorganisation soumis par la direction, **mais estime ne pas être en mesure de rendre un avis éclairé en l'état ce jour**, et ce pour plusieurs raisons majeures, notamment :

- Manque de clarté des documents** transmis, diffusés progressivement et uniquement sur demande des organisations syndicales, ce qui nuit à la lisibilité globale du projet.
- Absence d'un organigramme cible nominatif et complet** de la DGA TECH.
- Manque de visibilité sur la liste des activités et produits**, permettant pourtant d'identifier clairement les futures missions des agents.
- Inquiétudes quant à l'évolution salariale et professionnelle** : la réorganisation ne garantit pas une évolution équitable, notamment pour les agents non-managers, qui risquent d'être lésés en matière de perspectives de carrière.
- Manque de garanties sur la non-mobilité forcée des agents** entre la DSI et le Siège. La Direction se réfère uniquement à la CCN, sans prise en compte suffisante de la localisation et la situation personnelle des agents, ce qui génère une insécurité et une frustration supplémentaire.

Par ailleurs, la période actuelle, **marquée par des délais contraints et une charge organisationnelle particulièrement lourde**, ne semble pas propice à un dialogue social apaisé. **Celui-ci apparaît au contraire sous tension et précipité**, alors même que la réussite d'une telle transformation repose en grande partie sur la qualité des échanges entre la Direction et les représentants du personnel.

La CFE-CGC Métiers de l'Emploi DSI, fidèle à ses valeurs de **dialogue constructif, de responsabilité et de bienveillance**, rappelle qu'elle joue historiquement un rôle de trait d'union entre les agents et l'encadrement. Elle assume pleinement cette mission de facilitateur, mais celle-ci ne saurait être menée efficacement sans des conditions minimales de **transparence, d'écoute et de concertation**.

En conclusion, nous considérons que cette réorganisation, encore inaboutie, conduite dans la précipitation et sans pilotage clair, **soulève de fortes inquiétudes quant à sa crédibilité et à ses chances de réussite**. Plus que jamais, une prise en compte sincère des préoccupations exprimées par l'ensemble des agents de la DSI est indispensable pour en permettre une appropriation plus sereine.

